

5EME RESEAU

Société par Actions Simplifiée au capital de 2'450 EUR
Siège social : La Vieille Forge - 319 rue des Tovets- COURCHEVEL 1850 - 73120 COURCHEVEL
537 791 170 RCS Chambéry

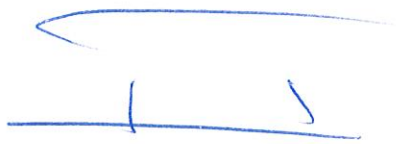
AFFECTATION DU RESULTAT **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025**

Décisions proposées par le Président puis approuvée par l'Associé Unique :

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2024

L'Associé Unique, au vu du rapport du président de la Société et constatant que le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 162 088 EUR décide d'affecter l'intégralité du résultat au compte « Report à nouveau » lequel présentera ainsi un solde créditeur d'un montant de +90 750 EUR.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.



L'associé unique
Guillaume LEMAITRE LEVY

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

5EME RESEAU

319 RUE DES TOVETS COURCHEVEL 1850
73120 COURCHEVEL

SIREN : 537.791.170

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR70537791170

*ce L/...
Compte
1*

ANDERLAINE MOUTIERS

SIRET : 74712059000217

204 Fbg de la Madeleine, 73600 MOUTIERS

Tél : 04 79 24 21 75 - www.anderlaine.com

Attestation

Attestation sans réserve

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **04/03/2022**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 5EME RESEAU relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 103 215,19 €
- Chiffre d'affaires : 437 013,54 €
- Résultat net comptable : 162 088,33 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MOUTIERS le 13/05/2025.

Franck MAITRE,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	520 209		520 209	480 609
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		520 209		520 209	480 609
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	290 426		290 426	
	Autres créances	1 225 832		1 225 832	1 469 754
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	66 180		66 180	151 718
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	568		568	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 583 006		1 583 006	1 621 473
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 103 215		2 103 215	2 102 082

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	2 450	2 450
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	813 491	813 491
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	245	245
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	- 71 338	- 245 539
	Résultat de l'exercice	162 088	174 201
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		906 936	744 848
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 701	111 739
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 645	13 776
	Dettes fiscales et sociales	353 786	493 679
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	689 147	738 041
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		1 196 279	1 357 234
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 103 215	2 102 082

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	437 014	300 000
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	437 014	300 000
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	177 220	82 014
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	614 233	382 014
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	296 808	84 747
	Impôts, taxes, et versements assimilés	3 620	1 444
	Salaires et traitements	86 945	38 374
	Charges sociales	34 191	14 666
	Dotations aux amortissements et aux provisions		10 026
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	11 617	54 420
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	433 181	203 677
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		181 052	178 337
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	68 654	87 868
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 228	862
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	69 882	88 731
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	32 801	41 970
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	32 801	41 970
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		37 081	46 761

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		218 133	225 098
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		138 350
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		138 350
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	58	
	Sur opérations en capital		131 874
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	58	131 874
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-58	6 476
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		55 987	57 373
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		684 115	609 095
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		522 027	434 893
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		162 088	174 201

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 103 215,19 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **162 088,33 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Événements significatifs

Autres informations significatives

La société 5ème Réseau a pris une participation de 30 parts sociales d'un montant total de 39 600€ en date du 01/01/2024 et à hauteur de 23,08%dans la société Maksom.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	480 609	39 600		520 209

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FAEG MOUNTAIN	1 000	- 213 325	100	1 000	1 000
RASPOUTINE	266 035	1 272 557	23	479 609	479 609
MAKSOM	1 300	- 4 300	23	39 600	39 600
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	268 335	1 054 932	146	520 209	520 209

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FAEG MOUNTAIN	689 346		1 865 342	267 910	
RASPOUTINE	345 249		4 838 555	1 918 710	
MAKSOM	232 565		111 566	15 178	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	1 267 160		6 815 463	2 201 799	

Liste des comptes courants existants avec les autres sociétés du groupe :

5ème Réseau détient une dette s'élevant à 194 527,35€ auprès de la société RASPOUTINE.

5ème Réseau détient une dette s'élevant à 232 564,64€ auprès de la société MAKSOM.

5ème Réseau détient une dette s'élevant à 727 798,20€ auprès de la société FAEG MOUNTAIN.

Liste des comptes réciproques existants avec les autres sociétés du groupe :

5ème Réseau détient une créance s'élevant à 689 147,44€ auprès de la société LES RECOLLETS.

5ème Réseau détient une dette s'élevant à 29 688,89€ auprès de la société ACTING.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	290 426	290 426		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	1 389	1 389		
TVA	39 864	39 864		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	1 154 890	1 154 890		
Débiteurs divers	29 689	29 689		
Charges constatées d'avance	568	568		
TOTAL	1 516 826	1 516 826		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	568	
TOTAL	568	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	49	50
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	49	50

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	2 450				2 450
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	813 491				813 491
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	245				245
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-245 539			174 201	-71 338
Dividendes					
Résultat de l'exercice	174 201	162 088		-174 201	162 088
TOTAL	744 848	162 088			906 936

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	148 645	148 645		
Personnel et comptes rattachés	169 730	169 730		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	71 940	71 940		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	111 085	111 085		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 030	1 030		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	4 701	4 701		
Autres dettes	689 147	689 147		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 196 279	1 196 279		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	290 426	
TOTAL	290 426	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 901	
Personnel - Autres charges à payer	165 000	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	66 000	
État - Charges à payer	125	
TOTAL	233 026	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de **5 000.00** euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : **5 000.00** euros



ANDERLAINE MOUTIERS

SIRET : 74712059000217

204 Fbg de la Madeleine, 73600 MOUTIERS

Tél : 04 79 24 21 75 - www.anderlaine.com

5EME RESEAU

Société par actions simplifiée au capital de 2 450 Euros

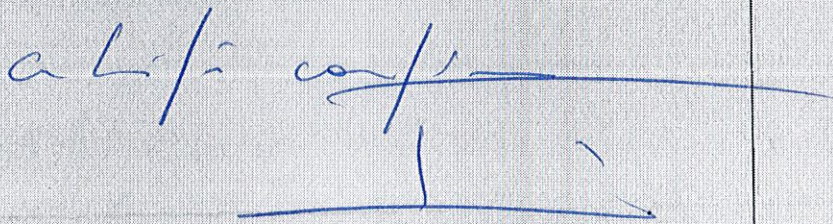
Siège social : 319 rue des Tovets – BP66 – COURCHEVEL 1850

73120 COURCHEVEL

R.C.S. CHAMBERY 537 791 170

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



CABINET BENEDICT ET ASSOCIES

CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS



5EME RESEAU

Société par actions simplifiée au capital de 2 450 Euros

Siège social : 319 rue des Tovets – BP66 – COURCHEVEL 1850

73120 COURCHEVEL

R.C.S. CHAMBERY 537 791 170

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

CABINET BENEDICT ET ASSOCIES

CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS



CABINET BÉNÉDICT ET ASSOCIÉS

Société de Commissariat aux Comptes et d'Expertise Comptable
Inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes et au Tableau de l'Ordre de Paris

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **5EME RESEAU** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le paragraphe « Evènements significatifs » de l'annexe des comptes annuels.



www.groupe-efic.com

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 40.000 €

SIÈGE SOCIAL : 7, RUE CHATEAUBRIAND - 75008 PARIS

TÉL. 01-45-63-51-39 - FAX : 01-45-63-77-86 - lbenedict@cabinetbenedict.com

N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 83 377 852 983

R.C.S. PARIS B 377 852 983

SIRET N° 377 852 983 00024

CODE NAF 69.20 Z



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS,
Le 30 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes,
CABINET BENEDICT ET ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Laurent BENEDICT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*